

Collecte Taxe d'Apprentissage

Nature de la prestation

Acquittez-vous facilement de votre taxe d'apprentissage en choisissant un collecteur expérimenté

Contenu de la prestation

La garantie d'un accompagnement personnalisé :

- > la prise en charge complète de votre dossier
- > Le pré-calcul de votre dossier
- > La vérification de vos pièces justificatives et de votre dossier
- > La validation de vos déductions et leur optimisation
- > L'envoi d'un reçu libératoire détaillé du versement
- > Les versements aux écoles et centres de formation d'apprentis de votre choix, habilités à percevoir la taxe d'apprentissage

Un service direct sur Internet www.seineetmarne.cci.fr

- > Déclaration de votre taxe d'apprentissage via un accès sécurisé à votre compte à tout moment
- > Intégration de votre DADSU
- > Calcul intégré
- > Paiement en ligne sécurisé par carte bancaire
- > Accès à votre compte à partir de votre numéro de SIRET pour la consultation de votre reçu libératoire, de vos reversements effectués aux écoles de votre choix, de vos changements de situation

Public

- > Tout type d'entreprises, tout secteur
- > Cabinets comptables

Durée

- > Suivant les échéances et les délais légaux

Tarif

- > Gratuit

Nota Bene

- > La CCI Seine-et-Marne a reçu délégation de la CRCI Paris Île-de-France - Convention du 06.09.2006 - Avis du service de contrôle du 22.11.2006

Prestations associées

- Pour l'apprentissage, voir la prestation suivante :
- > Formalités apprentissage

Réalisation : CCI Seine-et-Marne - Dernière mise à jour : 28 juin 2007

Votre contact CCI Seine-et-Marne

Service : Taxe d'Apprentissage

Dominique BAPTISTE

Tél :  N°Azur 0 810 811 095

E-mail : dominique.baptiste@seineetmarne.cci.fr